

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

Le Grand Dérangement

Placide Gaudet

Volume 11, numéro 5, août–septembre–octobre 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/29743ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gaudet, P. (1969). Le Grand Dérangement. *Liberté*, 11(5), 10–12.

Tous droits réservés © Collectif Liberté, 1968

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Le Grand Dérangement

Le 7 avril 1916, je donnais une conférence à Halifax devant les membres de la Société Historique de la Nouvelle-Ecosse. Cette conférence, intitulée : *La Reddition du fort de Beauséjour et l'expulsion des Acadiens*, eut lieu dans la salle du Conseil Législatif, construite sur l'emplacement même où se trouvait, en 1755, la maison du gouverneur Lawrence, chez qui se tenaient les séances du Conseil.

Ci-suit la dernière partie de ce travail, que je lus d'abord en français et ensuite en anglais :

« Ce fut à l'endroit même où nous sommes réunis ce soir, que fut finalement décidé, le 28 juillet 1755, le crime de l'expulsion de mes pères, quarante-deux jours après la reddition du fort Beauséjour.

« Et si, ce soir, les mânes de Lawrence, Belcher, Morris, Green, Collier, Cotterell, Rouse, Boscawen et Mostyn, les auteurs de cette terrible tragédie, voltigent au-dessus de nous dans cette salle, elles doivent frémir de rage de voir un arrière-arrière petit-fils de ces malheureux Acadiens ayant la hardiesse d'apparaître en cette ville d'Halifax, devant un auditoire presque entièrement composé de personnes de langue anglaise, et peut-être aussi peu sympathique, et de mettre à nu, cent-soixante ans après, les tromperies et les noirs desseins de Lawrence et de ses acolytes, en ce crime.

« Laissez-moi ici affirmer qu'il y a dans l'Histoire de l'Acadie, ou Nouvelle-Ecosse proprement dite, une tache de sang indélébile.

« Depuis nombre d'années des écrivains de langue anglaise s'évertuent périodiquement à y passer l'éponge ; mais, malgré leurs nombreux lavages, elle y est encore et rien ne pourra la faire disparaître.

« La tragédie inqualifiable du Grand Dérangement des Acadiens, en 1755, ourdie par William Shirley, gouverneur de la baie de Massachusetts, et Charles Lawrence, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, apparemment sans la connaissance ni le consentement du gouvernement de la métropole, restera toujours un stigmate d'opprobre, d'horreur, de barbarie, au front de ses auteurs.

« On a beau fausser l'histoire, altérer les faits, même en les appuyant sur des preuves documentaires, fabriquées intentionnellement par des personnes intéressées à vouloir tromper Whitehall et la cour de St. James, jamais on ne parviendra à justifier l'expulsion des Acadiens.

« L'historien consciencieux, honnête, impartial, qui, sans parti pris, étudie soigneusement la correspondance relative à ce drame, ne peut venir à d'autre conclusion que la question du serment d'allégeance, qu'on exigeait des Acadiens, n'était qu'un simple prétexte pour pouvoir exécuter le plan infernal de leur bannissement du sol qui les avait vu naître et qu'ils avaient arrosé de leurs sueurs en le défrichant et le cultivant.

« La vérité, c'est que par haine du catholicisme et de l'origine française des habitants de l'Acadie, qu'on n'avait pu ni protestantiser ni angliciser, les protestants Shirley et Lawrence tramèrent le drame de la déportation. C'est Lawrence lui-même qui nous l'apprend par sa lettre du 18 octobre 1755, à sir Thomas Robinson, secrétaire d'Etat. où, en parlant des Acadiens qu'il vient d'expulser, il dit : « Ils ont toujours été sans exception les ennemis acharnés de notre religion. »

« La vérité, c'est parce que les Acadiens « étaient les propriétaires de la plus grande partie du sol et des meilleures terres de la province », ainsi écrit le même Lawrence le 1er août 1754, aux lords du Commerce et des Colonies, qu'on voulait les en chasser pour donner leurs propriétés à des colons protestants de la Nouvelle-Angleterre et d'ailleurs, et c'est encore Lawrence qui nous le prouve par sa lettre du 18

octobre 1755 aux lords du Commerce et des Colonies, où il dit : « Dès que les habitants français seront partis je m'efforcerai d'encourager des colons du continent de venir s'établir sur leurs terres. » Et plus loin il ajoute : « Je me flatte d'espérer que l'évacuation du pays par les habitants hâtera grandement l'arrivée de cet état de choses, parce qu'elle nous met immédiatement en possession de grandes quantités de bonnes terres prêtes pour la culture. »

« Et cette autre lettre, datée d'Halifax le 9 août 1755, publiée d'abord dans le *New York Gazette* du 25 du même mois, et ensuite dans la *Pennsylvania Gazette* du 4 septembre suivant, est, il me semble, assez explicite. Qu'on en juge par l'extrait suivant : « Nous formons actuellement le noble et grand projet de chasser de cette province les Français neutres qui ont toujours été nos ennemis secrets et ont encouragé nos Sauvages à nous couper la gorge. Si nous pouvons réussir à les expulser, cet exploit sera le plus grand qu'aient accompli les Anglais en Amérique, car, au dire de tous, dans la partie de la province que ces Français habitent, se trouvent les meilleures terres du monde. Nous pourrions ensuite mettre à leurs places de bons fermiers anglais, et nous verrions bientôt une abondance de produits agricoles dans cette province. »

« La vérité, encore, c'est que la grande quantité d'animaux d'espèces chevaline, bovine et porcine que possédaient les Acadiens, fut pour Lawrence et ses acolytes, dans ce crime, un moyen d'assouvir leur cupidité. La preuve, c'est que le Kaiser qui commandait alors à Halifax a eu le cynisme de l'avouer lui-même, par sa lettre du 18 octobre 1755, aux lords du Commerce et des Colonies, comme suit : « Dans le but de sauver le plus grand nombre possible des bestiaux appartenant aux habitants français, j'en ai placés chez les colons qui ont les moyens de les hiverner.

« Voilà les trois principales raisons qui furent les véritables causes du Grand Dérangement. »

PLACIDE GAUDET

(Extrait de "Le Grand Dérangement", Ottawa, Imprimerie de l'Ottawa Printing Ltd., 1922).